

SPF - Enregistrement

compte rendu du groupe de travail

avril 2016

Ce groupe de travail, présidé par M. Le Baron, Chef du Service de la gestion fiscale, s'est tenu le 6 avril. Solidaires Finances Publiques ne pouvait qu'être en désaccord de fond sur les axes de la DG :

- le regroupement forcé des services sur une seule résidence sauf exceptions, en base nationale, sans transparence pour les agents,
- la formation et le soutien qui passent essentiellement par le Wifip et la e-formation,
- l'accès en libre service au fichier immobilier pour les notaires.

Une concentration des services inacceptable !

Solidaires Finances Publiques a pointé les raisons objectives qui contredisent l'approche dogmatique de la DG, laquelle va à l'encontre du bon fonctionnement de la mission et des attentes des agents.

L'enregistrement et la publicité foncière reposent essentiellement sur la technicité et l'expérience des agents, or les regroupements géographiques vont entraîner des changements de métier et une perte massive des connaissances détenues par les collègues.

Le cumul des changements de nature de l'encadrement, **des regroupements** de services, dans un contexte de surcharges durable de la masse de travail, crée des conditions de travail intolérables.

Le déni des fonctions de chef de contrôle (leur formation est abandonnée au 1/09/2016 !), pivot technique de la mission, pour la mise en place d'adjoints au positionnement, à la doctrine et au rôle encore imprécis, est totalement insensé. Quel encadrement pour les postes en gestion conjointe (2 à 3 SPF)? La réponse est évasive... et aucun engagement n'est pris, ni pour les B chefs de contrôle, ni pour les A lorsqu'ils sont plusieurs à assurer cette fonction.

Un impact majeur sur le travail !

Les réponses de la Direction Générale ne sont pas du tout à la hauteur des attentes des agents :

Les risques pointés par Solidaires **concernant la base nationale** (sur l'expérience notamment des SIE ou des expérimentations en cours) : difficultés d'accessibilité, délais accrus de connexion ou risques de bugs dans les dossiers, ne sont pas niés par la DG qui se repose sur l'expérimentation pour y remédier. Encore une fois, les agents vont essuyer les plâtres !

Les **SDE** seront envisagés en Alsace Moselle (livre foncier) ainsi que pour les départements qui « estimerait avoir la taille critique » : difficile d'être plus imprécis !

La DG **n'exclue pas** l'éventualité **de maintenir des antennes**, lesquelles posent des problèmes juridiques de ressort territorial, mais ne semble pas très volontariste.

Le développement des **réseaux Wifip** (mais qui aura le temps de les alimenter ?) pose un vrai sujet car seule la doctrine administrative écrite est valide, et plus encore compte tenu de la portée juridique civile de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement.

Les **solutions pratiques** permettant de gagner du temps (adressage des relevés de comptes, moteurs de recherche dans la doc administrative, ...) ne semblent pas rapidement viables. Seul un PNSR (Pôle National de Soutien au Réseau) est à l'étude...

La Direction Générale poursuit sa casse du réseau, sans prendre en compte la dimension humaine des missions civilistes, ni la situation dégradée des conditions de travail des agents.

Solidaires Finances Publiques continuera à porter l'expression des agents, sur lesquels repose depuis toujours la qualité des missions de publicité foncière et d'enregistrement.

Dans sa déclaration liminaire, Solidaires Finances Publiques a déclaré :

« Nous allons entrer directement dans le sujet du jour, en commençant par une question essentielle qui n'est pas traitée au fond dans les fiches qui nous ont été adressées : **et les agents dans tout ça ?**

La mission de publicité foncière, ce n'est pas la seule, n'est assurément pas réductible à un traitement dématérialisé et binaire. Il y a eu très peu de mesures de simplification, et la législation applicable est très ancienne. La publicité foncière repose entièrement sur la technicité, les connaissances, l'acuité des agents qui l'exercent. Vous ne le niez d'ailleurs pas car cela apparaît effectivement en creux dans les deux premières fiches. Oui, vous avez besoin des agents.

Les vagues de suppressions ont durement frappé les services des hypothèques (1600 suppressions en 2 séries de 3 X 250 emplois fléchés sur la dématérialisation de la compta et Téléactes). Solidaires Finances Publiques rappelle que ces suppressions étaient assises sur un dépôt à 100 % par Téléactes, or il n'atteint que 40 % encore aujourd'hui sur les actes !

Les agents du réseau de la publicité foncière, après plusieurs années de pics de charge, dans un contexte de réorganisation interne du travail, ont dû à nouveau faire face à des situations très difficiles. De nombreux services sont totalement sinistrés. Ils subissent l'agression de délocalisations ou regroupements brutalement annoncés. Ils sont livrés à eux mêmes au moment de faire le choix entre la résidence ou leur métier, dans l'incertitude pécuniaire, tout comme ils avaient été souvent seuls face aux errements des nouvelles organisations du travail. Solidaires Finances Publiques avait déjà rappelé que le soutien organisationnel pouvait parfaitement être appuyé par la BNIPF, mais celle-ci, sous dimensionnée, était tant sollicitée par ailleurs qu'elle ne pouvait répondre à hauteur des besoins.

Les contrôleurs des services de publicité foncière viennent également de subir la transformation du périmètre de leur affectation nationale générique en « Fiscalité Personnelle », facteur d'incertitude qui constitue un frein à leurs souhaits de mobilité géographique dans leur métier. Les motifs de cette décision arbitraire sont obscurément formalistes et toujours incompréhensibles !

Solidaires Finances Publiques attend de cette réunion de concertation, qu'au delà de nos discussions métier, des réponses concrètes puissent être apportées aux agents, et notamment sur la manière dont vous allez gérer, en terme d'affectations, de fonctions, de carrière et d'indemnitaire, les agents de la publicité foncière, ainsi que le futur positionnement des actuels chefs de contrôle de catégories A ou B ?

Pourquoi ne pas donner, alors qu'elle existe, **la plus grande lisibilité sur les projets d'ici 2018** ? Les agents ont le droit de pouvoir envisager leur avenir personnel sans être tenus dans l'ignorance de l'évolution des implantations. Pour Solidaires Finances Publiques, tout doit être mis sur la table de manière à rechercher toutes les solutions alternatives à une concentration systématique. Les moyens modernes de communication, l'élargissement du périmètre des bases ne doivent pas seulement générer des regroupements physiques. Dans le cas de la publicité foncière et compte tenu de nos constats précédents, la contrainte de l'exil forcé provoquerait assurément une déperdition d'agents formés, dramatique pour l'avenir même de la mission !

Toutes les solutions alternatives à la concentration physique des moyens (maintien des sites, antennes, travail distant) doivent être recherchées. C'est la responsabilité sociale et organisationnelle de la Direction Générale que de prendre en compte l'ensemble des impacts de ses décisions. Nous ne validerons pas en l'état vos annonces d'harmonisation des pratiques qui ne s'accompagnent pas d'un soutien à la hauteur des besoins des services, qui sont aujourd'hui totalement sinistrés, ce qui cause une dégradation inadmissible des conditions de travail. »